



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES

Foix, le 17 décembre 2018

SERVICE CONNAISSANCE ET ANIMATION
TERRITORIALES

Unité Éducation Sécurité Routière

Dossier suivi par : STÉPHANIE GAUTHE-HAUQUIN

Tél: 05 61 02 15 03

Courriel : stephanie.gauth@ariefge.gouv.fr

La préfète de l'Ariège

à

Destinataires in fine

Objet: Appel à projets PDASR 2019

PJ : Fiche appel à projets

La route reste la première cause de mort violente en France avec 3684 tués en 2017. Au niveau national, après douze années de baisse continue de la mortalité routière, celle-ci a augmenté 2014 et 2015 et tend depuis 2016 à se stabiliser.

En Ariège, après une importante hausse du nombre de tués et blessés graves dans des accidents de la route en 2016, 12 personnes ont déjà perdu la vie depuis le début de l'année 2018. Ces accidents résultent notamment du comportement des usagers. Aussi, est-il indispensable de continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour lutter contre l'insécurité routière dans notre département.

A ce titre, les mesures annoncées début 2018 par le ministre de l'Intérieur et le Comité Interministériel de Sécurité Routière ont été progressivement mises en place.

L'action conjuguée des acteurs nationaux et locaux, qu'ils soient institutionnels, issus du monde professionnel ou de la société civile, contribue à sauver des vies, notamment au travers d'actions de prévention de sécurité routière.

Le Document Général d'Orientation 2018-2022 (DGO), (consultable en ligne sur le site des services de l'État en Ariège à l'adresse suivante : <http://www.ariège.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-et-Education-routieres/Document-General-d-Orientation-DGO>) définit les enjeux prioritaires en matière de politique de sécurité routière, à savoir :

- Le risque routier professionnel ;
- La conduite après usage de substances psychoactives (alcool et stupéfiants) ;
- Les jeunes ;
- Les seniors ;
- Les deux-roues motorisés.

Toutes les actions que vous présenterez pour l'année 2019 au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR 2019) suite au présent appel à projets, devront entrer dans le cadre de ces enjeux.

J'attache une grande importance à la réalisation d'actions dans les milieux scolaires, notamment dans les lycées et collèges, ainsi que pour les deux-roues motorisés et les seniors particulièrement vulnérables. Le milieu professionnel devra aussi se mobiliser pour permettre, entre autres, de toucher la catégorie active de la population. La lutte contre l'alcool et la drogue reste également une priorité, les chiffres de l'accidentalité mettant en exergue cette cause d'accidents pour notre département.

La fiche d'appel à projets ci-jointe devra parvenir impérativement avant le **vendredi 25 janvier 2019**, au service de la coordination de la direction départementale des territoires à l'adresse suivante : DDT09-SCAT-ESR, 10 rue des Salenques, 09 007 FOIX Cedex.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, notamment auprès de la coordinatrice sécurité routière :

Stéphanie GAUTHE-HAUQUIN -Tél 05.61.02.15.03 – stephanie.gauthe@ariego.gouv.fr

Pour la préfète
et par délégation
La directrice des services du cabinet,
Chef de projet sécurité routière



Nicole CHABANNIER